

Dépêche AEF : Orientation : les conventions région-rectorat devraient être "signées d'ici fin mars" (Jean-Michel Blanquer)

5-7 minutes

"Le cadre national de référence signé entre les régions et l'État permet de faire, dans chaque région, une convention régionale et d'avoir une définition de cette action conjointe en matière d'orientation", déclare le 10 janvier 2020 le MEN lors d'un débat au Salon Postbac 2020 sur les nouvelles compétences État-régions en matière d'orientation. Jean-Michel Blanquer espère que ces conventions seront signées d'ici fin mars. La présidente de l'IDF, Valérie Pécresse, considère que les régions peuvent apporter "une connaissance fine de la géographie" et de la "dynamique métiers".



L'intervention de JM Blanquer lors du débat sur les compétences Etat/régions en matière d'orientation (Les RDV de l'éducation, 10 janvier 2020) AEF - Sébastien Ferraro

À l'occasion des "Rendez-vous de l'éducation" organisés le 10 janvier 2020 dans le cadre du Salon Postbac (1) ([lire sur AEF info](http://aefinfo.fr)), AEF info avait convié Jean-Michel Blanquer, Frédérique Vidal et Valérie Pécresse à échanger sur la nouvelle répartition des rôles entre État et régions en matière d'orientation, à la suite de la loi du

5 septembre 2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" ([lire sur AEF info](#)).

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, qui n'a finalement pas pu participer au débat, s'est exprimé à travers un message vidéo. Par ailleurs, la table-ronde a été interrompue assez rapidement par une centaine de manifestants opposés à la réforme des retraites, empêchant la ministre de l'ESRI de s'exprimer.

Jean-Michel Blanquer, dans son message vidéo, a souligné que les deux acteurs - l'État et les régions - "agissent en complémentarité" sur le dossier de l'orientation : l'État doit "définir la politique d'orientation des élèves et les régions organisent l'information" auprès des élèves, des apprentis et des étudiants. Le ministre souhaite que la qualité de l'orientation des jeunes devienne un "vrai point fort" en France - ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, selon lui - "grâce à cette coopération entre État et régions".

Les conventions régionales attendues d'ici fin mars

En ce sens, le cadre de national de référence, signé le 28 mai dernier par Régions de France et plusieurs ministres ([lire sur AEF info](#)), doit déboucher sur des conventions signées dans chaque région par le rectorat de la région académique et la région afin de "définir leur action conjointe".

"Nous espérons que toutes les conventions région-rectorat de région seront signées d'ici la fin mars 2020", déclare le ministre. Il souligne que les régions pourront ainsi "exercer de nouvelles compétences" au travers de "conventions de transfert d'une partie des services de Dronisep qui vont être signées". Les régions vont d'ailleurs "recevoir prochainement le montant prévu par le décret du 31 décembre" qui encadre ce transfert ([lire sur AEF info](#)).

Le ministre signale également plusieurs actions conduites par les régions dans le cadre de cette nouvelle organisation. Il cite par exemple la création de l'agence de l'orientation de Nouvelle-Aquitaine créée à Limoges ([lire sur AEF info](#)), la plateforme d'information sur les métiers pour collégiens et lycéens de la région Centre-Val de Loire ou encore la création de vidéos pour présenter les métiers en Bretagne.

La plus-value des régions, selon Valérie Péresse

Pour Valérie Péresse, qui a pu s'exprimer avant l'interruption du

débat par des manifestants, "les régions peuvent apporter une connaissance fine de la géographie" en matière d'orientation. "Même si nous sommes dans un pays jacobin et égalitaire, la réalité des familles et de la vie étudiante, c'est qu'elles cherchent des formations au meilleur prix et donc proches de chez elles", estime la présidente de la région Île-de-France. Pour elle, les régions peuvent donc apporter de la "géolocalisation : la bonne formation près de chez vous".

Les régions ont aussi "une vraie connaissance de la dynamique 'métiers' du territoire. Si, à Toulouse, il y a une filière aéronautique qui absorbe l'immense partie des talents, en Île-de-France, ce sont plutôt les secteurs du numérique, du tourisme ou des métiers d'art qui sont très développés. La région connaît les secteurs et les métiers en tension. Elle peut apporter ce petit plus aux jeunes et leur dire quelles sont les filières qui recrutent et les métiers dans lesquels ils pourront faire carrière".

Les régions devront "travailler avec l'État, surtout dans les premières années de mise en place des schémas de l'orientation, car la réforme du lycée aura pour conséquence, sans doute, que les universités, les classes préparatoires et les centres de formation modifient leurs attendus", souligne la présidente de région.

Les régions veulent savoir comment l'univers pédagogique évolue "On a besoin de savoir comment l'univers pédagogique, les savoirs et les compétences vont évoluer pour orienter le mieux les élèves. Par exemple, le fait d'apprendre le codage en seconde change beaucoup de choses pour la filière numérique. On a donc un gros travail de rapprochement avec les rectorats, les acteurs de l'enseignement supérieur et les professionnels pour voir comment organiser les heures dédiées à l'orientation dans les lycées", explique Valérie Pécresse.

Pour les collèges, "l'intérêt de faire intervenir la région, c'est de ne pas parler uniquement de poursuite d'études au lycée, mais aussi de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel".